



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 59/2011-2016

**Demande de crédits complémentaires au budget de
fonctionnement 2014**

Date proposée pour la séance de commission d'étude du présent préavis :
4 septembre 2014 à 19h30 au bâtiment administratif
salle de conférence n°1

Au Conseil communal de Crissier,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 41), la Commission des finances, chargée de l'examen des demandes, aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant les dépassements en question.

Sommairement énumérés par nature, les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires de fonctionnement se répartissent comme suit :

<u>Charges</u>	Fr. 281'100.00
300 Charges du personnel	Fr. 60'100.00
311 Achats de mobilier, matériel et livres	Fr. 16'300.00
313 Fournitures et marchandises	Fr. 47'000.00
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	Fr. 56'600.00
315 Entretien des véhicules	Fr. 35'000.00
316 Locations matériel	Fr. 1'700.00
317 Frais d'information	Fr. 3'000.00
318 Honoraires et prestations de service	Fr. 35'200.00
365 Subvention aux institutions privées	Fr. 15'000.00
366 Frais de voyages scolaires	Fr. 11'200.00
<u>Produits</u>	Fr. 736'400.00
424 Gains comptables	Fr. 7'400.00
433 Ecolage et garderie	Fr. 41'000.00
435-6 Ventes, remboursements de traitements et de tiers	Fr. 54'900.00
439-441 Taxes et impôts	Fr. 3'500.00
451 Subsidés	Fr. 4'600.00
481 Dissolution de réserves	Fr. 625'000.00

Les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires bruts de fonctionnement s'élèvent, respectivement, à 0.6 % des charges et 1.7 % des produits 2014 budgétisés (*produits => principalement dû à la dissolution de réserves*).

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires et des recettes supplémentaires de fonctionnement figure en annexe.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- vu le préavis municipal No 59/2011-2016 du 28 juillet 2014
- vu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cette affaire
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité :

- des crédits complémentaires de **Fr. 281'100.--** sur les charges de fonctionnement 2014

conformément aux détails des tableaux figurant en annexe.

Le financement des crédits complémentaires a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 juillet 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE	
Le Syndic	Le Secrétaire
	(LS)
M. Tendon	D. Lang

Responsable du préavis : M. Michel Tendon, Syndic

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
110 Adm., secrétariat municipal				
110.3163 Locations photocopieuses & machine à affranchir	fr. 25'900.00	fr. 1'700.00		Nouveau contrat de leasing de la machine à affranchir remplacée en 2014.
110.4390 Naturalisations et recettes diverses	fr. 6'000.00		fr. 1'400.00	Forte augmentation des demandes de naturalisation.
152 Bibliothèque com.				
152.3011 Traitements	fr. 29'000.00	fr. 1'100.00		Participation au marché du goût non budgétisée, car inconnue lors de l'établissement du budget.
152.3100 Imprimés, livres, documentation	fr. 16'400.00	fr. 600.00		Achats supplémentaires de livres sur le thème du goût en raison de la participation de la bibliothèque au marché du goût.
153 Service jeunesse				
153.3090 Autres charges du personnel	fr. 2'000.00	fr. 15'000.00		Honoraires d'avocat relatifs à un litige avec un employé.
160 Tourisme				
160.3110 Achats de matériel de fête et décoration	fr. 22'000.00	fr. 7'200.00		Dégâts occasionnés par le vent sur des structures et des bâches de "vitabri". Remplacement d'une structure complète et de deux bâches de toit.
160.4350 Ventes et prestations diverses	fr. 700.00		fr. 2'300.00	Ventes de vaisselle compostable et nouveaux produits concernant la facturation des messages sur panneaux lumineux.
170 Install. sportives				
170.3011 Traitements	fr. 41'000.00	fr. 5'000.00		Remplacement d'un collaborateur en raison de maladie. Les allocations pour perte de gain figurent à la rubrique 170.4360
170.3030 Cotisations AVS-AC	fr. 3'500.00	fr. 400.00		Voir remarque compte 170.3011
170.3050 Assurances de personnes	fr. 3'500.00	fr. 400.00		Voir remarque compte 170.3011
170.3145 Entretien des terrains et places	fr. 29'600.00	fr. 18'300.00		Recherche de panne et réparation éclairage des terrains de football de Chisaz. Infiltration d'eau dans le réseau électrique provoquant des courts-circuits.
170.4360 Remboursements de tiers	fr. 6'000.00		fr. 5'000.00	Allocations pour perte de gain suite à la maladie d'un collaborateur.
171 Centre sportif de Rueyre				
171.3145 Entretien des terrains et places	fr. 34'000.00	fr. 4'300.00		Remplacement d'ampoules défectueuses sur les mâts d'éclairage des terrains.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
222 Gains comptables				
222.4240 Gains comptables sur les placements du patrimoine	néant		fr. 7'400.00	Gain comptable suite au remboursement de 7 actions nominatives (Fr. 1000.-) de Port-franc et Entrepôts de Lausanne-Chavornay (PESA).
225 Parts à des recettes fédérales				
225.4412 Part à la taxe sur le CO2	fr. 1'000.00		fr. 2'100.00	Le produit de la taxe sur le CO2 est proportionnel à la masse salariale soumise à l'AVS (base 2012). Le taux de redistribution n'est pas connu à l'avance (2013: 0.573 ‰, 2012: 0.493 ‰)
300 Secteur administratif et technique				
300.3011 Traitements	fr. 160'000.00	fr. 9'000.00		Hausse du nombre d'heures de secrétariat
300.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 14'000.00	fr. 800.00		Voir remarque compte 300.3011
300.3050 Assurances de personnes	fr. 6'100.00	fr. 400.00		Voir remarque compte 300.3011
400 Service administratif				
400.3185 Honoraires juridiques	fr. 20'000.00	fr. 5'000.00		Honoraires avocats relatifs à trois recours en relation à des dossiers police des constructions.
420 Développement et Urbanisme				
420.3170 Frais manifestations et séances d'information	fr. 12'000.00	fr. 3'000.00		Développement d'une carte interactive de la commune avec différentes couches d'information.
420.3185 Honoraires et études	fr. 49'000.00	fr. 23'000.00		1. Réalisation d'une "simulation économique" relative au développement du quartier de l'Orée, modélisant les charges et revenus d'investissement et de fonctionnement, les revenus fiscaux ainsi que les effets préquatifs. (NB. travail n'ayant pas pu être réalisé en 2013) Fr. 8'000.--. 2. Participation à l'étude de transformation et d'adaptation du carrefour de Praz + principe d'accès au secteur En Chise. Fr. 15'000.--
433 Véhicules, machines & engins				
433.3090 Autres charges du personnel	fr. 2'900.00	fr. 1'500.00		Pour le remplacement du mécanicien, il a été nécessaire de passer deux annonces.
433.3150 Entretien des véhicules, machines et engins	fr. 19'700.00	fr. 35'000.00		Deux véhicules de la voirie (Meili 2000 et Pony DP 604) nécessitent des révisions importantes. Pendant la période entre le départ à la retraite du mécanicien du secteur voirie et l'entrée en service de son remplaçant, les réparations et les services d'entretien périodiques des véhicules sont exécutés dans des ateliers extérieurs.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
440 Parcs & promenades				
440.3011 Traitements	fr. 323'000.00	fr. 6'000.00		Remplacement de collaborateurs en raison de maladie et accident. Les allocations pour perte de gain figurent à la rubrique 440.4360
440.3030 Cotisations AVS-AC	fr. 29'000.00	fr. 500.00		Voir remarque compte 440.3011
440.3050 Assurances de personnes	fr. 24'500.00	fr. 400.00		Voir remarque compte 440.3011
440.4360 Remboursements de tiers	fr. 100.00		fr. 10'000.00	Allocations pour perte de gain suite à la maladie et à l'accident de collaborateurs, ainsi qu'indemnité de remplacement d'arbres suite à un accident de la circulation routière.
452 Déchets spéciaux, de voirie & autres				
452.3130 Fournitures et marchandises	fr. 4'000.00	fr. 2'000.00		Fournitures complémentaires en relation à l'installation de poubelles de rue (béton, visserie etc.)
460 Réseau égouts et épuration				
460.3144 Entretien du réseau des canalisations	fr. 146'000.00	fr. 30'000.00		Dépenses initialement prévues comme investissement et correspondant à la réalisation de la mesure PGEE n°30, liée aux collecteurs de la Romanellaz.
503 Réfectoire scolaire				
503.3130 Produits alimentaires et fournitures diverses	fr. 51'000.00	fr. 30'000.00		Augmentation compensée partiellement par le compte 503.4331 participations des parents.
503.4331 Participations des parents	fr. 45'000.00		fr. 27'000.00	Voir remarque compte 503.3130. (1.-- de subvention par repas)
505 Accueil pour écoliers en milieu scolaire				
505.4360 Remboursements de tiers	fr. 100.00		fr. 1'700.00	Subventions reçues de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES) pour le financement d'un auxiliaire supplémentaire pour encadrer un enfant en difficulté

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
510 Classes enfantines et primaires				
510.3020 Traitements Sport Scolaire Facultatif	fr. 2'000.00	fr. 6'000.00		Conséquence de la nouvelle loi Harmos. Transfert d'une importante partie du montant initialement budgétisé dans le compte 521.3020
510.3030 Cotisations AVS-AC	fr. 9'000.00	fr. 600.00		Voir remarque 510.3020
510.3050 Assurances de personnes	fr. 600.00	fr. 100.00		Voir remarque 510.3020
510.3112 Achats de mobilier et matériel éducatif	fr. 15'000.00	fr. 7'600.00		1. Achat de 40 casques pour les sorties à la patinoire des classes primaires, selon les normes de sécurité en vigueur. (Fr. 1'600.-) 2. Commande de mobilier supplémentaire due à l'ouverture de trois classes primaires à Marcolet. (suppl. Fr. 6'000.-)
513 Bâtiments scolaires				
513.3186 Assurances de choses	fr. 49'700.00	fr. 7'200.00		Mise à jour de la couverture incendie des pavillons scolaires de Marcolet.
570 Camps scolaires, colonies et voyages d'étude				
570.3090 Autres charges du personnel	fr. 400.00	fr. 400.00		Cours de perfectionnement pour les moniteurs Jeunesse & Sports. En lien avec le compte 570.4512
570.3662 Voyages d'étude	fr. 29'400.00	fr. 11'200.00		Les voyages d'études des deux classes de 11VSB ont lieu en automne 2014 au lieu du printemps 2015. La somme correspond à 32 élèves à Fr. 350.-.
570.4512 Subsides	fr. 20'000.00		fr. 4'600.00	Subsides pour les activités Jeunesse & Sports variables d'année en année.
580 Temples & cultes				
580.3040 Cotisations à la caisse de pensions	néant	fr. 1'500.00		Cotisations à la caisse de pensions d'une employée auxiliaire
580.3110 Achats de mobilier, matériel et machines	fr. 5'600.00	fr. 900.00		Coût du piano plus important que le devis initial et coût supplémentaire pour le transport et le débarras de l'ancien piano.
620 Office de la population				
620.3090 Autres charges du personnel	fr. 3'900.00	fr. 11'000.00		Honoraires de consultant pour l'engagement du nouveau préposé à l'office de la population

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014

Compte et désignation	Budget 2014 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
650 Service incendie				
650.4360 Remboursements de tiers	fr. 100.00		fr. 2'600.00	Allocations pour perte de gain suite à un accident d'un collaborateur.
660 Parts aux charges ORPC et Canton - Dépenses				
660.4819 Reprise du fonds "Abris collectifs de protection civile"	néant		fr. 625'000.00	Dissolution d'une partie du fonds de réserve pour le remplacement des abris PCi correspondant à notre participation aux frais de la protection civile pour les années 2009 à 2013, en accord avec le Service de la sécurité civile et militaire.
661 Abris publics				
661.3141 Entretien des locaux	fr. 5'000.00	fr. 4'000.00		Remplacement de l'horodateur suite à une tentative d'effraction, matériel non assuré.
713 Garderies & nurserie				
713.3130 Produits alimentaires et fournitures	fr. 85'000.00	fr. 15'000.00		Augmentation du nombre d'enfants placés. Compensé proportionnellement par le compte 713.4331 participations des parents
713.3655 Subvention aux institutions privées (Baumettes, La Garderie)	fr. 104'600.00	fr. 15'000.00		Calcul effectué sur la base des 4 premiers mois de subvention au Baumettes
713.4331 Participations des parents	fr. 440'000.00		fr. 14'000.00	Voir remarque compte 713.3130.
713.4360 Remboursements de tiers	fr. 1'000.00		fr. 13'700.00	Allocations pour perte de gain suite à des accidents de collaborateurs.
730 Santé publique				
730.4360 Remboursements de tiers	néant		fr. 19'600.00	Remboursement AVASAD, excédent contributions 2013
Totaux		Fr. 281'100.00	Fr. 736'400.00	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires de fonctionnement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

